

ÉDUCATION

SPORT

CULTURE

MOBILITÉS

2020/2023/2026

MI-MANDAT

Bilan & perspectives

DÉMOCRATIE

SOLIDARITÉ

ENVIRONNEMENT

URBANISME



COMMUNE DE
PRADES-LE-LEZ

SOMMAIRE



3 | ENTRETIEN AVEC
FLORENCE BRAU

5 | DES FINANCES SAINES
POUR UN BUDGET ENGAGÉ



7 | REPENSER
L'URBANISME



9

DÉVELOPPER LES
MOBILITÉS DOUCES,
SÉCURISER ET APAISER
LES DÉPLACEMENTS



11 | BIEN ACCUEILLIR
NOS ENFANTS



13

PRÉSERVER NOTRE
ENVIRONNEMENT
ET LA BIODIVERSITÉ



15

ALLER VERS LA SOBRIÉTÉ,
PRODUIRE ET CONSOMMER
LOCAL

17 | AFFIRMER LA VIE ASSOCIATIVE,
SPORTIVE ET CULTURELLE



19 | ÊTRE SOLIDAIRE POUR
BIEN VIVRE ENSEMBLE



21

STIMULER LA
DÉMOCRATIE
LOCALE



23

EXPRESSION
DES OPPOSITIONS

LÉGENDE DES
PICTOGRAMMES



Réalisé



En cours



À venir

ENTRETIEN AVEC

FLORENCE BRAU, MAIRE

Quel regard portez-vous sur les 3 années qui viennent de s'écouler ? Cette première partie de mandat est-elle conforme aux objectifs que vous vous étiez fixés ?

Je peux dire que je suis satisfaite car la grande majorité de nos projets de campagne est lancée, en cours ou déjà réalisée. De plus, d'autres projets ont émergé, issus des conseils participatifs et des rencontres avec les Pradéennes et les Pradéens ou liés à des besoins nouveaux. Le tout avec des finances très saines.

Avec mon équipe, nous avons un réel plaisir à agir pour notre commune. Nous sommes impliqués et motivés comme au début ! Nous gardons le cap et profitons de la richesse des partages avec les habitantes et habitants, toujours constructifs.

Cependant le temps de réalisation est souvent long, ce que je trouve parfois frustrant. Je sais également que ce peut être source d'incompréhension par la population. Le COVID nous a beaucoup retardés. La situation internationale et la forte inflation ont entraîné de vives inquiétudes auxquelles s'ajoutent le dérèglement climatique, la crise démocratique, la tentation du repli identitaire. Cela nous oblige et nous pousse encore plus dans nos convictions solidaires, démocratiques et écologiques.

Mes autres grandes satisfactions : le dynamisme de nos associations et le joyeux esprit de convivialité qui caractérise les Pradéennes et les Pradéens à qui nous proposons une diversité de spectacles et d'animations.

Les transitions écologique et énergétique sont devenues des préoccupations majeures. Comment s'illustrent-elles à Prades-le-Lez ?

Elles faisaient déjà partie des fils conducteurs de notre programme !

Nous n'avons pas attendu la crise énergétique ou la sécheresse de 2022 pour nous engager dans la sobriété et l'efficacité en matière d'économies d'énergie ou de la ressource en eau. Nos deux premières actions en la matière ont été de renforcer l'extinction de l'éclairage et de passer aux Leds ambrés, et d'initier un projet de production photovoltaïque citoyenne, qui va bientôt débiter. Nous avons également été labellisés commune économe en eau.

Conscients des enjeux du changement climatique, nous menons depuis le début une approche différente de l'urbanisation comme de la qualité architecturale dans nos projets d'équipements publics : plus durables et respectueuses de l'environnement, plus écologiques, plus végétalisées. Concernant les déplacements, nous voulons donner à chacun la liberté de laisser la voiture au garage et mieux partager l'espace public entre les différentes formes de mobilité.

Autres exemples : nous proposons toujours plus le bio et le local dans notre cantine scolaire, favorisons l'installation de maraîchers en agroécologie.

Limiter la pression sur la biodiversité, considérer la nature et le vivant comme notre bien commun à préserver absolument est également incontournable.

Quels sont les grands objectifs pour cette deuxième moitié de mandat ?

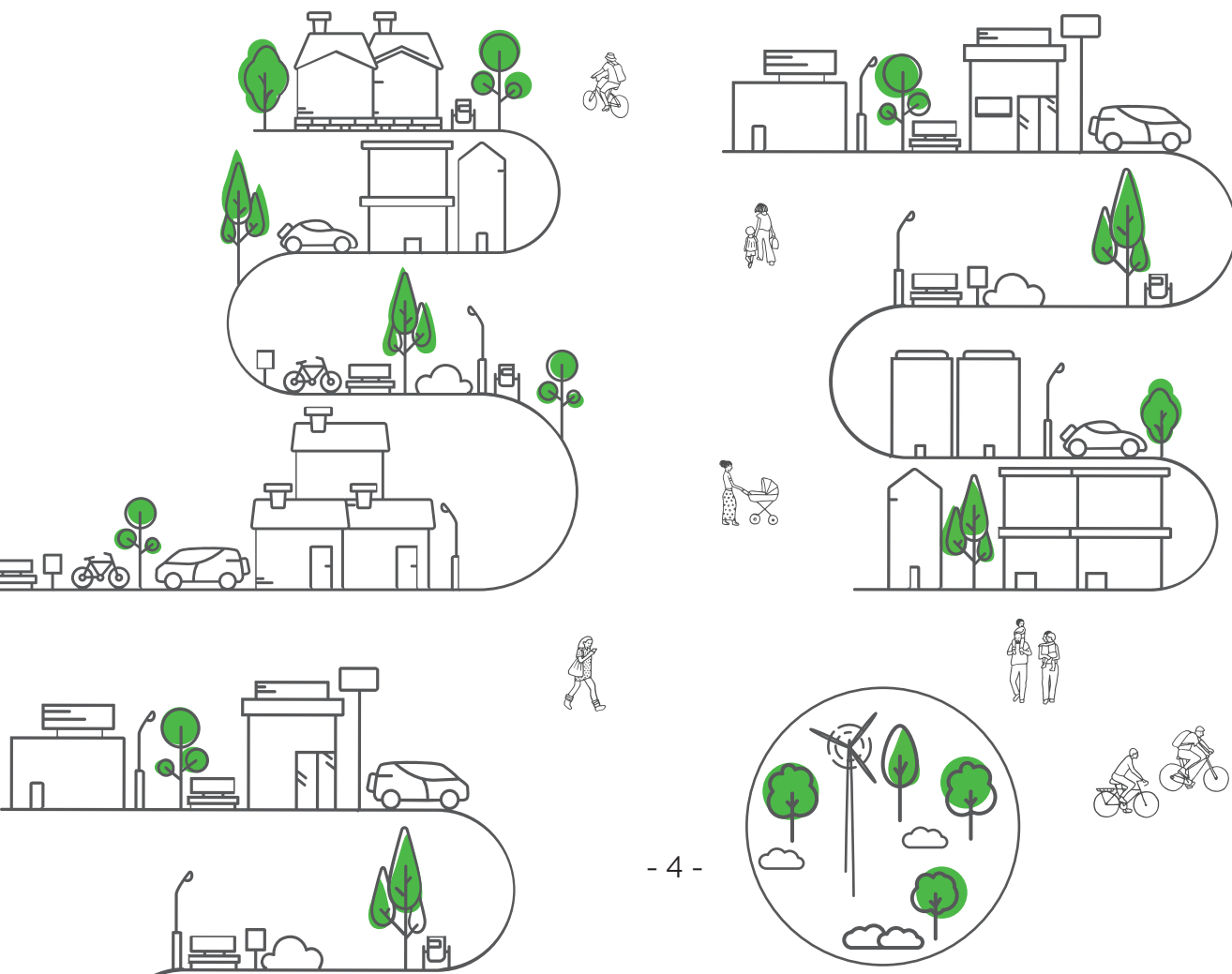
Nous avons lancé des projets d'envergure et de véritables changements : agrandissement des écoles, construction d'un relais petite enfance, début de grands chantiers de voirie, politique sociale et éducative ambitieuse, urbanisation à taille humaine, apaisement en cours des circulations et accessibilité, renforcement de la police municipale, augmentation très forte de l'offre culturelle et festive...

Nous avons engagé de nouvelles pratiques démocratiques, de proximité, en cherchant autant que possible à co-construire les projets avec les Pradéennes et les Pradéens. Nous allons conforter cela.

Nous avançons, pour améliorer le quotidien et préparer l'avenir.

Au-delà du document que vous tenez entre les mains, l'équipe municipale souhaite vous parler de ses projets de vive voix et vous écouter pour construire la suite : retrouvons-nous pour une matinée d'ateliers le 1^{er} juillet.

(voir dos de couverture)



DES FINANCES SAINES POUR UN BUDGET ENGAGÉ



Des investissements ont été envisagés dès le début du mandat. ils prévoient les moyens nécessaires à l'acquisition, à la construction ou à la rénovation d'équipements municipaux, ainsi qu'au financement des réfections de certaines voiries.

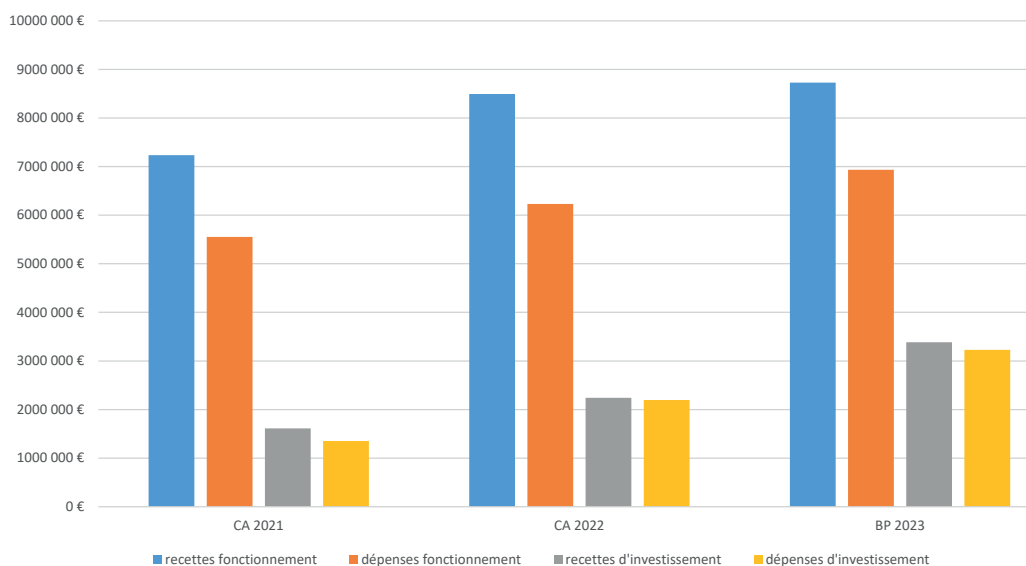
Béatrice Hurtrel
Adjointe déléguée aux finances et à la commande publique

DES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES

Malgré une situation économique favorable, la commune souffrait d'un manque d'investissements. La mise à niveau des équipements n'avait pas suivi la forte augmentation de la population sur les deux précédents mandats. La municipalité a du faire face à un fort besoin en équipements municipaux et à un retard à rattraper sur la remise en état des voiries.

Pour exemple (coûts estimatifs début 2023) les travaux de l'avenue de Baronnes s'élèvent à 445 000 € et ceux du Chemin du Nouau à 450 000 € ; les aménagements de l'entrée sud (du rond point des Bisous à la mandarine, y compris la création de la piste cyclable sécurisée) représentent un coût de 1,9 million mais bénéficieront d'une prise en charge de la métropole d'environ 1,7 million.

Évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement entre 2021 et 2023

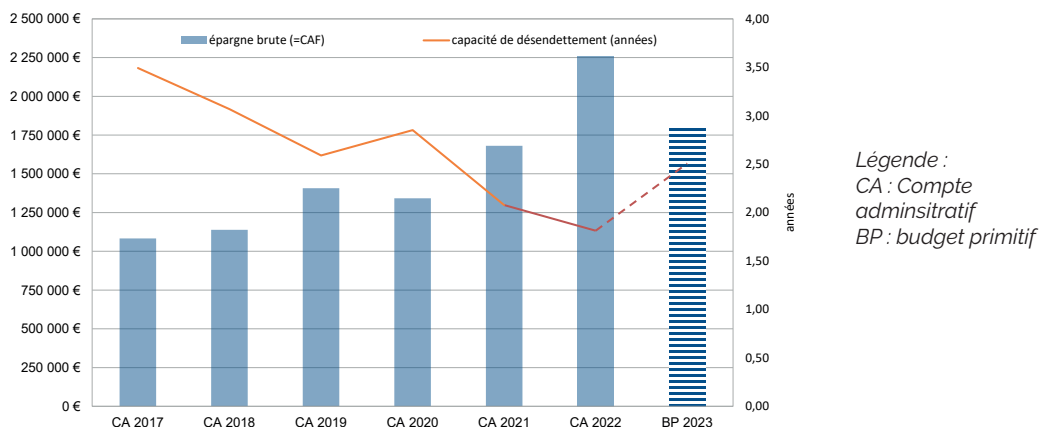


Dès le début du mandat, la rénovation du terrain de football synthétique a été lancée. Les études et les travaux ont donc duré un an et demi, avec une livraison en avril 2022. Le coût total de l'opération a été de 1 056 595 € TTC, avec des subventions pour un total de 63 % du montant hors taxes, et un reste à charge pour la commune de 326 297 €.

La construction d'un Relais petite enfance est en cours afin d'accueillir dans de bonnes conditions les assistant.e.s maternel.le.s et les familles avec leurs enfants en bas âge. Le coût total est de 804 754 € TTC avec des subventions de 515 739 € et un reste à charge pour la commune de 289 015 €.

Autre projet phare, dont les études ont également débuté au tout début du mandat : la nouvelle école. L'investissement prévu est de 8 millions d'euros avec des subventions attendues en raison notamment de la grande qualité écologique des bâtiments.

Le plan d'investissement s'appuie sur le maintien d'un bon taux d'épargne brute, sur une construction budgétaire garantissant une bonne capacité d'autofinancement. Le recours à l'emprunt ne s'exerce que quand cela s'avère nécessaire, tout en s'assurant de garder une capacité de désendettement importante.



Évolution des principaux indicateurs économiques

UNE QUALITE DE SERVICES RENFORCÉE ET UN BUDGET MAÎTRISÉ

L'équipe municipale a renforcé les services à la population. Des recrutements ont été réalisés afin de mettre en adéquation la taille des équipes municipales et la taille de la population, notamment dans les secteurs de l'action sociale, de l'animation périscolaire et de la police.

Parallèlement, les recettes de la commune ont augmenté, permettant ces dépenses supplémentaires. Les ressources liées à la taille de la population (recettes fiscales, dotations

de l'état, subventions CAF...) ont permis d'accompagner cette augmentation des services sans augmenter les taux d'imposition.

L'augmentation des recettes a également permis d'étoffer l'offre culturelle et de divertissement. Cette programmation riche permet de créer du lien et de favoriser les échanges entre Pradéennes et Pradéens, et permet aux habitants de tout milieu social d'avoir accès à des spectacles gratuits et de qualité.

REPENSER L'URBANISME



Nous « ménageons » notre territoire.

Ces premières années mandat ont été marquées par une forte réorientation de la politique d'urbanisme.

Elle prend en considération l'indispensable adaptation au changement climatique, se veut respectueuse de l'environnement, des espaces sensibles et du patrimoine historique ; elle veille à ne pas exposer la population aux risques naturels, et à ne pas accroître ces derniers. Aux gros projets immobiliers, nous préférons assurer un rééquilibrage avec les besoins en équipements publics et de voirie, pour une urbanisation maîtrisée, qualitative et accueillante. Nous marquons une pause sans nous enfermer sur nous-mêmes.

Florence Brau
Maire



Nous devons répondre au besoin de logements sociaux. Nous sommes engagés dans une démarche de constructions à taille humaine, en privilégiant les constructions écologiques et inclusives pour

tous les âges, y compris les seniors.

Marie-Ange Viguié
Conseillère municipale déléguée à l'habitat écologique, inclusif et social

ACTIONS MENÉES SUR 2020/2023

- 🏠 Modification dans le cadre du PLUI métropolitain : la construction de nouveaux logements sera limitée à moins de 400 d'ici 2035. Contre près de 1000 prévus par l'ancienne majorité.
- 🏠 Arrêt de plusieurs gros projets immobiliers portant atteinte au bâti historique, au respect des espaces naturels et agricoles, à la sécurité des populations ou des biens en zone inondable.
- 🏠 Maintien ou reclassement de vastes îlots en zones naturelles, au cœur de la commune, dans le cadre de l'élaboration du PLUI.
- 🏠 Augmentation des espaces de pleine terre dans les zonages du futur PLUI afin de limiter l'imperméabilisation des sols.
- 🏠 Engagement à maintenir les Espaces boisés classés, les trames vertes et bleues. Création afin de connecter différentes zones.
- 🏠 Achat de foncier agricole et naturel dans un but de préservation, de mise à disposition du public et de développement d'activités agroécologiques.
- 🏠 Limitation des nouvelles constructions en R+1.
- 🏠 Afin de garantir une offre locative abordable, engagement pour la mise en œuvre d'une servitude de mixité sociale élevée : 50 % de logements sociaux en nombre et 45 % de la surface de plancher pour les projets d'aménagement à partir de 400 m².
- 🏠 Préemption d'une parcelle (ancienne station-service désaffectée depuis 30 ans) puis montage financier partenarial avec un bailleur social public, pour un projet de 16 logements sociaux.

📁 Offre de services gratuits d'un architecte-conseil : conseils aux particuliers en matière de construction ou de rénovation, sur rendez-vous.

PERSPECTIVES 2024/2026

- 🎯 Maintien de la vitalité de notre centre-ville et de ses commerces de proximité : extension des écoles en conservant la centralité, début de réaménagement des places, apaisement et sécurisation des déplacements.
- 🎯 Conservation de la zone d'activités des Barannes et vocation à recevoir des équipements publics pour ce secteur est de la commune.
- 🎯 Requalification des entrées de ville nord et sud : études avec la métropole et les groupes de travail du Conseil participatif déplacements et réalisation de travaux.
- 🎯 Poursuite de l'aménagement d'une zone de sport et de loisirs ouverte à tous dans la continuité du plateau sportif, dans le respect des règles du Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) : cet aménagement ne franchira pas le chemin rural de la Rivière. Au-delà, place aux zones agricoles et aux espaces naturels.
- 🎯 Développement de petites habitations partagées pour les seniors.
- 🎯 Mise à disposition pour les particuliers d'un guide de recommandations architecturales, paysagères et patrimoniales, rédigé par notre architecte-conseil.



DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES, SÉCURISER ET APAISER LES DÉPLACEMENTS



Concernant les mobilités, le plan d'action de l'équipe municipale se base principalement sur la volonté d'apaiser la circulation des véhicules motorisés afin que les Pradéennes et les Pradéens de tout âge puissent retrouver le plaisir de se déplacer à pied ou à vélo pour leurs trajets quotidiens au sein de la commune, et ceci de la manière la plus sécurisée possible. Ainsi, une batterie d'aménagements ont été et vont être réalisés durant le mandat.

François Poyer
Conseiller municipal délégué aux déplacements



ACTIONS MENÉES SUR 2020/2023

Plusieurs projets sont issus du Conseil participatif déplacements.

MOBILITÉ SCOLAIRE

- 📌 Mise en place d'un sens unique à l'école annexe/foyer rural afin d'assurer la sécurité des élèves des classes de CM2.
- 📌 Sécurisation du cheminement piéton entre la rue de la Fontainette, le parking des Mélias et l'école, par lequel passe la ligne « Coste-Rousse » du piédibus.
- 📌 Mise en place d'un ramassage scolaire avec Hérault Transport depuis 2023 s'adressant aux élèves des quartiers les plus éloignés de l'école. L'objectif est de désengorger les abords de l'école élémentaire. Pour l'instant, ce sont une bonne trentaine d'enfants par jour qui sont véhiculés de cette manière par le bus.
- 📌 Soutien au Piédibus pour le développement de la ligne 3 avec la mise à disposition d'une animatrice durant une année.
- 📌 Mise en place d'arceaux vélos aux abords des écoles.

- 🕒 Engagement dans un dispositif de Plan de déplacement établissement scolaire.
- 📌 Mise en place du Savoir rouler à vélo pour les classes de CM2.



Savoir rouler à vélo pour les CM2.

AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX DE SÉCURISATION

-  Réalisation d'un plateau traversant sur la RM 145 vers Restinclières.
-  Aménagements cyclables : marquage de la piste cyclable rue de la Cigale et chemin du Nouau, mise en place du double-sens cyclable dans les rues à sens unique et tourne à droite.
-  Création d'un local sécurisé pour les vélos à destination des particuliers n'ayant pas de possibilité de stockage à domicile.
-  Passage de la limitation de vitesse sur toute la commune à 30km/h (voir zoom).
-  Réalisation d'une zone de rencontre sur le bas de la rue du Mas d'Aussel.
-  Achat d'un nouveau radar pédagogique.
-  **Aménagement de voirie et de trottoirs :**
 - Rue du mas d'Aussel,
 - Avenue des Baronnes,
 - Rue de la Montade,
 - Chemin de Saint Vincent
-  Création de nouvelles places de stationnement dans différentes rues.
-  Création d'un parking de 20 places près du cimetière.



ZOOM SUR

LA COMMUNE À 30 KM/H

La circulation est à présent limitée à 30km/h hormis deux portions de route à l'entrée nord (RM17) et ouest (RM145). En cohérence avec cette nouvelle limitation de vitesse, les priorités entre la RM17 et les rues transversales ont été inversées.

Sécurité, bruit, pollution, les arguments en faveur de la limitation à 30 km/h ne manquent pas. La mesure est en faveur d'un apaisement des rues pour tous les habitants et d'une qualité de vie des riverains, qui s'en trouvera améliorée.



PERSPECTIVES 2024/2026

-  Réaménagement de l'ensemble de l'entrée sud et de la contre-allée avec la création de la piste cyclable du Réseau express vélo (R.E.V.) métropolitain.
-  Aménagements du chemin du Nouau : réfection de la voirie, trottoirs, éclairage, aménagements cyclables, aménagements pour freiner la vitesse.
-  Sécurisation des déplacements des piétons à proximité du bar les Pradéennes.
-  Étude et aménagement d'un cheminement piéton sécurisé le long de l'entrée nord (RM17).
-  Jonction cyclable et piétons vers Restinclières par les chemins de la plaine du Lez.
-  Tracé de pictogrammes vélo au sol sur les axes où le manque de place oblige à garder les cyclistes dans le flux automobile.
-  Reprise des feux et traversées du carrefour de l'église, mise aux normes pour les malvoyants et Personnes à mobilité réduite.
-  Acquisition d'un vélobus à assistance électrique pour le transport scolaire.

BIEN ACCUEILLIR NOS ENFANTS



Nous avons consacré la première partie de ce mandat à la définition collective d'un projet de nouvelle école. Nous souhaitons que toutes les parties prenantes soient associées pour

définir une école adaptée aux besoins. La deuxième partie du mandat sera consacrée à la construction de cet équipement.

Sébastien Grangier
Conseiller municipal délégué au projet nouvelle école

Jacky Pratlong
Adjoint délégué aux affaires scolaires et périscolaires



Notre volonté est de proposer un accompagnement et un accueil de qualité aux familles et aux enfants ; de mobiliser et fédérer tous les acteurs concernés autour de projets comme pour la définition de notre projet éducatif de territoire.

Joëlle Campagne
Adjointe déléguée aux solidarités, à la famille et au projet éducatif

ACTIONS MENÉES SUR 2020/2023

La politique enfance jeunesse de la commune se définit notamment au travers du projet éducatif co-construit avec les parents, associations, enseignants, agents, élus et acteurs éducatifs autour de trois grands axes définis en ateliers :

- Ouverture au monde, à la culture et aux loisirs
- Bien vivre ensemble
- Bien-être et santé

PETITE ENFANCE/ENFANCE

- 📖 Ouverture du service Relais Petite Enfance.
- 📖 Lancement d'un projet d'amélioration et rénovation énergétique de la crèche.
- 📖 Aide à la parentalité : conférences et partenariats.
- 📖 Budget consacré à des achats de produits avec moins de toxicité pour les enfants accueillis à la crèche.

ÉDUCATION

- 📖 Lancement du projet de construction de 3 nouvelles classes à l'école élémentaire et reconstruction partielle de l'école maternelle. Réflexion avec l'ensemble des utilisateurs autour du projet.



Projet de la nouvelle école maternelle

- 📖 Amélioration des conditions d'accueil des enfants et des équipes : installation de claustras anti-bruit en restauration scolaire, acquisition d'un écran pédagogique pour la maternelle...
- 📖 Élaboration d'un plan de formation des équipes d'animation afin de garantir un professionnalisme et une qualité d'accueil.
- 📖 Budget alloué à l'école pour la menée de projets pédagogiques : fresque à l'école élémentaire, sorties, sensibilisation des élèves au harcèlement scolaire avec du théâtre forum et la venue de la gendarmerie.
- 📖 Accompagnement des enseignants pour développer « l'école dehors » (mise à disposition et aménagement d'un terrain naturel).

JEUNESSE

- 📖 Ouverture du service Relais Information Jeunesse (RIJ) et recrutement d'une personne dédiée : accueil et information des jeunes de 16 à 30 ans. Développement de projets avec et pour les jeunes : BAFA citoyen, formation baby-sitting, accompagnement Parcoursup...
- 📖 Actions de prévention et de lutte contre la délinquance (réunions avec les acteurs concernés, convention avec le collège, renforcement des équipes, rappels à l'ordre...).
- 📖 Développement des séjours pendant les vacances, pour différentes tranches d'âge (de 6 ans à 17 ans).
- 📖 Ouverture d'un espace spécifique pour les jeunes suite à l'achat d'un local.



ZOOM SUR

LE RELAIS PETITE ENFANCE (R.P.E.)

Ne pouvant plus bénéficier du service antérieurement proposé par la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup, l'équipe municipale a décidé d'ouvrir son propre R.P.E. avec le recrutement d'une éducatrice de jeunes enfants.

Le R.P.E. est un lieu gratuit d'accueil, d'information. Il aide les familles dans leurs choix, les renseigne sur les prestations, les droits et contrats, les démarches et les disponibilités d'accueil. C'est aussi un lieu de formation et de rencontre qui permet aux assistant.e.s maternel.le.s de parfaire leur professionnalisation et de rompre leur isolement.

Des activités et sorties sont régulièrement proposées.



Le futur R.P.E. - fin de construction en 2024

PERSPECTIVES 2024/2026

- 🎯 Reconstruction partielle de l'école maternelle et extension de l'école élémentaire. Une classe sera dédiée à l'accueil d'enfants polyhandicapés de l'I.M.E. Coste rousse.
- 🎯 Construction du bâtiment pour le service Relais petite enfance, qui accueillera également les permanences de la Protection maternelle infantile (P.M.I.) et le Lieu d'accueil enfants parents les lutins.
- 🎯 Poursuite des projets autour de l'aide à la parentalité.
- 🎯 Poursuite des travaux et investissements pour améliorer les locaux des écoles : installation de faux plafonds dans trois classes du primaire pour limiter l'effet de résonnance, renouvellement de mobilier de classe...
- 🎯 Continuité et élargissement de la politique de réduction des polluants, produits toxiques et perturbateurs endocriniens dès la prime enfance.

PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ



La situation de notre commune est privilégiée, au cœur d'un territoire où la nature est très présente, avec une biodiversité remarquable. Cet environnement est aujourd'hui soumis à de nombreuses pressions et le réchauffement climatique qui va en s'amplifiant. Il est vital de préserver cet environnement et sa biodiversité, et cela est au cœur de nos actions.

Bertrand Plez
Adjoint délégué à la transition écologique, à l'environnement et à la gestion des risques



Labellisation Commune économe en eau

ACTIONS MENÉES SUR 2020/2023

- 📅 Lancement d'un Atlas de la biodiversité communale (voir zoom).
Labellisation Territoire engagé pour la nature : 3 axes : trame noire, projet agro-écologique, Conseil local de la biodiversité.
- 📅 Extinction totale de l'éclairage en milieu de nuit avec des horaires étendus. Changement de matériel en LED ambrées moins nocives pour la biodiversité et la santé, avec le concours de la Métropole. Fin 2023 la totalité des éclairages de type boule ou tulipe aura été remplacé.
- 📅 Labellisation Commune économe en eau en 2022 et 2023 : limitation des arrosages, choix de plantes résistant à la sécheresse, suivi des compteurs et détection des fuites.
- 📅 Fauche différenciée favorisant la biodiversité.
- 📅 Plantation d'environ 50 arbres par an.
- 📅 Désimperméabilisation d'allées du cimetière.
- 📅 Continuité des trames vertes et bleues dans le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).
- 📅 Sensibilisations et animations diverses : jour de la nuit, fête de la nature, semaine européenne du développement durable, animations scolaires et périscolaires, ateliers menés avec l'Agence locale de l'énergie et du climat (A.L.E.C.) autour des économies d'eau et d'énergie.
- 📅 Végétalisation avec « Mon jardin côté rue » : mise en place de plantations diverses répondant aux demandes de particuliers et de commerçants.

- 📁 Création d'un guide de balades sur et autour de la commune



GESTION DES RISQUES

- 📁 Mise en place d'un système d'alerte par SMS pour informer la population de manière rapide et simple
- 📁 Mise en place d'outils de gestion de crise (Predict, Ville en Alerte)
- 📁 Réalisation d'exercices de simulation de crises permettant d'évaluer et corriger au besoin le déploiement du Plan communal de sauvegarde



ZOOM SUR

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (A.B.C.)

Lancée en 2022, cette démarche, accompagnée par les écologistes de l'Euzière et financée par l'O.F.B., permet de connaître et de valoriser le patrimoine naturel.

Plusieurs animations et sensibilisations ont été proposées : fête de la nature, l'A.B.C. de mon jardin, enquêtes naturalistes, sentier découverte, classe dans la nature, jardins familiaux, etc.

Tout le monde peut y participer *via* l'application Inaturalist.



PERSPECTIVES 2024/2026

- 🎯 Désimperméabilisation des cours d'écoles et de différents sites dans la commune.
- 🎯 Plantation de haies dans la plaine agricole, comme refuge de biodiversité, protection contre le vent et ralentissement du flux d'eau lors des crues.
- 🎯 Passage en LED de l'ensemble de l'éclairage public, sauf celui installé le plus récemment avant 2020.
- 🎯 Organisation d'un festival de l'eau.
- 🎯 Renaturation du cours d'eau de la Cantarelle.

ALLER VERS LA SOBRIÉTÉ, PRODUIRE ET CONSOMMER LOCAL



Comment une commune peut-elle contribuer à la durabilité de notre système alimentaire ? Les leviers d'actions dont nous disposons à Prades-le-Lez sont : la restauration scolaire, au travers essentiellement de ses choix d'approvisionnements et du non gaspillage, la sensibilisation des enfants et des familles aux nouveaux enjeux alimentaires, la préservation des terres agricoles et l'aide à l'installation de producteurs dans des pratiques agroécologiques. C'est sur ces axes que nous avons déjà progressé.

Brigitte Zurbach
Adjointe déléguée à l'agro-écologie,
la restauration collective et l'alimentation durable



La transition énergétique consiste essentiellement à économiser l'énergie, et à en produire localement sans émission de CO2 : ce dernier est la cause principale du changement climatique, très sensible dans notre région méditerranéenne avec pour effets principaux sécheresses, canicules, mais aussi pluies torrentielles. La France s'est engagée lors des accords de Paris (COP 21) à réduire de 80 % ses émissions de CO2 d'ici 2050 afin d'assurer sa neutralité carbone. Notre commune doit, comme on dit, « faire sa part » dans cet indispensable effort collectif.

Arnaud Sète
Conseiller délégué à la transition
énergétique et énergies renouvelables et
efficacité énergétique

ACTIONS MENÉES SUR 2020/2023

RESTAURATION SCOLAIRE

- 📖 **Labellisation ÉCOCERT en cuisine pour la seconde année consécutive : le taux d'aliments Bio est passé de 35 % en 2020 à 57 % en 2022 et le gaspillage alimentaire réduit à 35 g/repas (moyenne nationale 120 g).** Le renouvellement des marchés publics en 2023 permettra d'aller plus loin.

ANIMATION / SENSIBILISATION

- 📖 Chaque année, auprès des enfants sur le temps du repas (animations Agrilocal)
- 🗣️ Défi Foyer à alimentation positive avec les familles volontaires, en 2023
- 📖 Éco-dialogues sur le thème de l'alimentation. Participation au Festival AlimenTerre (film, débat)
- 📖 Formation aux économies d'eau auprès des jardiniers

PROJET AGRO-ÉCOLOGIQUE

- 📖 Étude et diagnostic des potentiels agronomique et de ressource en eau des parcelles agricoles et des espaces naturels de la commune, menés avec chercheurs ou étudiants de l'Institut Agro et la coopérative Terra Coop, 2021-2022
- 📖 Plantation de plants en agroforesterie sur une parcelle maraîchère communale
- 🗣️ Réalisation de travaux de sécurisation de l'irrigation des parcelles cultivées.
- 🗣️ **Installation de nouveaux maraîchers bio en juillet 2023**
- 🗣️ Participation au projet métropolitain d'Association foncière agricole. Pour Prades-le-Lez, axé sur le pastoralisme en espaces naturels dans le cadre de la prévention contre les incendies.

MARCHÉS

- 📄 Mise en place de 4 à 5 marchés thématiques par an pour dynamiser le marché.
- 📄 Mise en place d'un Comité de marché

ÉNERGIES

- 📄 Réalisation d'audits énergétiques des bâtiments communaux et rénovation thermique de certains bâtiments (isolation des combles de la mairie...)
- 📄 Formation des habitants aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables avec l'Agence locale énergie et du climat : cafés climat énergie, photovoltaïque, prêt de la malette économe, organisation de la Fête de l'énergie

- 📄 Acquisition d'un véhicule électrique pour les services techniques et de 4 vélos électriques.
- 📄 Mise en place d'un Plan de sobriété énergétique avec formation des agents communaux.
- 📄 Extinction de l'éclairage public.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- 📄 Installation de composteurs collectifs pour réduire les déchets et leur transport, et les réutiliser sur place (jardins, espaces verts).
- 📄 Achat d'un broyeur de végétaux.
- 📄 Déploiement d'un service de collecte des végétaux à domicile durant deux mois, lors de la fermeture de la déchèterie métropolitaine de Montferrier-sur-Lez.



ZOOM SUR LA RESSOURCERIE DU LEZ

La municipalité a mis une maison rénovée (la maison Robert) à disposition de l'association *Ressourcerie du Lez*, portée par des Pradéennes. Avec ses bénévoles, cette boutique à vocation écologique et solidaire offre une seconde vie à des vêtements et petits objets, à très bas prix. Des animations et ateliers « zéro déchet » sont régulièrement proposés.



PERSPECTIVES 2024/2026

- 🎯 Projet agro-écologique : développer un pôle de producteurs sur les parcelles communales dans la partie sud de la plaine du Lez et mettre à niveau les infrastructures nécessaires à leur activité. L'objectif est de contribuer à une production alimentaire locale, lutter contre l'enrichissement des parcelles agricoles en favorisant des installations, et dans la mesure du possible développer un volet pédagogique ou de sensibilisation.
- 🎯 Formation des associations aux économies d'énergie.
- 🎯 Installation de centrales photovoltaïques citoyennes sur le toit de la salle Jacques Brel et du futur R.P.E.
- 🎯 Poursuite des travaux d'isolation.
- 🎯 Installation d'ombrières photovoltaïques aux services techniques, sur le parking du plateau sportif et sur une partie du terrain de pétanque.
- 🎯 Poursuite du renouvellement du parc automobile de la commune vers des véhicules électriques.
- 🎯 Construction de bâtiments à énergie positive via une très bonne isolation, le recours à la géothermie et des panneaux photovoltaïques en toiture : Relais petite enfance (livraison 2024) et école maternelle (livraison 2026).
- 🎯 Partenariat avec la métropole pour la réalisation d'une ressourcerie plus vaste permettant de déployer plus d'activités.

AFFIRMER LA VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE



La culture permet de tisser du lien social, de nourrir la créativité et l'imaginaire. Musique, danse, cinéma, théâtre, livres y contribuent. Nos nombreuses associations participent à cet élan et nous les y aidons.

Catherine Sauveur

Adjointe déléguée à la communication, à la culture, au patrimoine et à la vie associative

Ce début de mandat a vu la mise en place d'une politique culturelle de qualité dans le domaine du spectacle vivant, du théâtre « émancipateur » visant à développer la curiosité, l'esprit critique, l'esthétique, le goût.



Yves Flank

Conseiller municipal délégué à la vie théâtrale et littéraire, aux relations et à l'ouverture à l'international



Prades-le-Lez est une ville sportive, en témoigne les deux labels décrochés. Nous menons une politique qui accompagne une diversité de disciplines ouvertes à tous les publics.

Fabrice Guin

Adjoint délégué à la vie sportive, aux marchés et aux commerces

ACTIONS MENÉES SUR 2020/2023

VIE CULTURELLE

- Augmentation du budget dédié à la culture et programmation nombreux spectacles pour tous les publics et dans tous les espaces et développement de partenariats.



Théâtre en espace public avec la C^{ie} CIA

- Lancement d'un plan pluri-annuel de travaux de modernisation de l'équipement son et lumière de la salle Jacques-Brel.
- Développement de la lecture publique avec l'augmentation de 230 % du budget de la bibliothèque, la mise en place d'animations (ex. : Nuits de la lecture).
- Création d'un festival culturel *Les flâneries du Lez*.
- Reprise en régie municipale du Cinéma Jacques-Brel en janvier 2021 (voir zoom).
- Développement de l'Éducation artistique et culturelle avec l'organisation de spectacles et rencontres avec des artistes au sein des établissements scolaires.
- Organisation de la 1^{re} édition des Journées du patrimoine avec visite de la cave coopérative.

SPORT

- Labellisation *Terre de Jeux 2024* et renouvellement du label *Ville active et sportive* pour une durée de 3 ans.

- 📁 Réhabilitation du terrain de football synthétique avec des matériaux sains et écologiques.



Inauguration du terrain de football

- 📁 Ouverture du terrain de football durant les vacances scolaires pour favoriser la pratique du sport en accès libre. Expérimentation menée avec les associations, l'Office municipal des sports et des habitants.

- 📁 Aménagements des terrains de tennis : création d'une haie coupe-vent et d'une terrasse.

VIE ASSOCIATIVE

- 📁 Continuité d'un fort soutien aux associations.
- 🕒 Rédaction de la charte des associations.
- 📁 Soutien à la création du nouveau Comité des fêtes.
- 🕒 Location de locaux dans le quartier des Barrennes pour l'accueil d'associations.

- 📁 Organisation d'une Semaine olympique et paralympique pour les classes de CM2 : Sport et handicap, la féminisation dans le sport, l'inclusion dans le sport.



ZOOM SUR CINÉMA JACQUES-BREL

Reprise en régie municipale du Cinéma Jacques-Brel en janvier 2021 pour maintenir un équipement culturel de proximité pour les Pradéennes et Pradéens.

Le cinéma propose 6 films par mois. Des projections thématiques et des rencontres sont organisées avec la présence d'intervenants et de personnalités à l'image de la venue de l'actrice Danièle Fichaud lors de la projection de *Aline*.



PERSPECTIVES 2024/2026

- 🎯 Rénovation du Foyer rural et du dojo pour l'accueil des activités associatives et du public.
- 🎯 Valorisation du patrimoine du centre ancien médiéval et aménagements divers.
- 🎯 Encouragement au développement associatif de l'enseignement et de la pratique du théâtre et des ateliers d'écriture.
- 🎯 Création d'une aire de loisirs pour développer la pratique physique et sportive en accès libre.
- 🎯 Organisation d'un festival de cinéma.

ÊTRE SOLIDAIRE POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE



La solidarité, l'inclusion et la santé sont les fils conducteurs de notre politique sociale. C'est la prise en compte et les réponses que nous essayons d'apporter à toutes les situations de précarité et de fragilité causées par divers facteurs : financiers, maladie, handicap, souffrances psychologiques, violences, isolement, mal logement...

Joëlle Campagne

Adjointe déléguée aux solidarités, à la famille et au projet éducatif

Yves Flank

Conseiller municipal délégué aux relations et à l'ouverture à l'international

Frédéric Fesquet

Adjoint délégué à la démocratie locale et à la tranquillité publique



ACTIONS MENÉES SUR 2020/2023

ACTION SOCIALE

-  Réalisation de l'Analyse des besoins sociaux de la commune avec des groupes de travail qui a conduit au recrutement d'un deuxième travailleur social
-  Renforcement de la visibilité du C.C.A.S.
Mise en place d'une commission pour l'octroi des logements sociaux.
-  **Augmentation de 42 % entre 2020 et 2023 de la subvention du Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.).**
-  Développement des activités gratuites proposées par le C.C.A.S. en lien avec la santé :
 - création d'une permanence écoute et accompagnement des personnes touchées par un cancer ;
 - cours de secourisme pour tout Pradéen souhaitant se former aux gestes de premiers secours ;
 - conférences/bilan santé ;

- activités sportives (cours de gymnastique douce, manifestations sportives ponctuelles) ;
- ateliers mémoire.

-  Actions de sensibilisation dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes : théâtre, réalisation d'une fresque...



Fresque sur l'universalité des droits des femmes avec l'artiste Débit de beau

- 📁 Accueil en logement d'urgence et accompagnement de familles sensibles et vulnérables
- 📁 Renforcement de l'implication du C.C.A.S. sur les questions sociales et sociétales (prévention de la délinquance, violences intra-familiales, fragilités psychologiques...).
- 📁 Mise en place d'un transport gratuit des personnes âgées de plus de 80 ans (voir zoom).
- 📁 Accompagnement à la création de l'association « la Ressourcerie du Lez » et développement d'un partenariat solidaire pour proposer des tarifs adaptés pour les personnes les plus en difficulté.
- 📁 Mise en place de la Commission communale pour l'accessibilité
- 📁 Adhésions à l'Association nationale des villes et territoires accueillants (A.N.V.I.T.A.) et à S.O.S. Méditerranée.
- 📁 Poursuite du repas des aînés avec des animations et son déplacement dans une salle plus adaptée.

- 📁 Étude et aménagement d'une aire de jeux inclusive

COOPÉRATION INTERNATIONALE

- 📁 Accueil d'une délégation de la ville béninoise d'Akpro-Misséré et mise en place d'un jumelage.
- 📁 Mise en œuvre d'un projet de solidarité réciproque entre les villes de Pondichéry (Inde) et de Prades-le-Lez dans le domaine de la préservation et de la protection des ressources en eau. Accueil d'une personne en service civique en provenance de Pondichéry.

TRANQUILITÉ ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 📁 Renforcement du pôle avec l'embauche d'un policier municipal et d'un A.S.V.P. supplémentaires.
- 📁 Mise en place d'un plan de proximité visant à lutter contre les incivilités.
- 📁 Partenariat renforcé et actif avec la gendarmerie de Clapiers.



ZOOM SUR

TRANSPORT POUR LES PLUS DE 80 ANS

Mise en place d'un transport gratuit en minibus et à la demande des personnes âgées de plus de 80 ans, une fois par semaine (limité aux trajets communaux).



PERSPECTIVES 2024/2026

- 🎯 Développer l'information et l'accompagnement des personnes âgées.
- 🎯 Assurer une veille sur les questions de solidarité et d'aide alimentaire, améliorer la qualité de l'offre.
- 🎯 Réalisation de travaux suite au diagnostic établi par la Commission communale d'accessibilité.
- 🎯 Établissement de liens pérennes entre les écoles d'Akpro-Misserete, de Pondichéry et de Prades-le-Lez.

STIMULER LA DÉMOCRATIE LOCALE



Construire ensemble permet d'enrichir les projets pour qu'ils soient une synthèse des attentes des uns et des autres.

On y gagne en cohérence des initiatives et le lien social se trouve renforcés. Écouter, échanger nous rend plus forts et les projets deviennent riches de ces échanges. Ensemble, allons de l'avant !

Frédéric Fesquet

Adjoint délégué à la démocratie locale et à la tranquillité publique

ACTIONS MENÉES SUR 2020/2023

Proximité de l'équipe municipale pour apporter des réponses aux questions posées :

• 12 élus référents de quartier et 10 réunions de quartier depuis octobre 2021 ;

• une permanence au marché le dimanche matin.

Organisation de réunions d'information et d'échanges pour associer les habitants aux projets.



Réunion de quartier

Mise en place d'un conseil participatif sur les mobilités et déplacements associant les habitants, des techniciens et des élus autour des différentes commissions. Ex. : concertation avec les habitants de la contre allée et de l'entrée nord (groupes de travail incluant les services de la Métropole).

Organisation d'ateliers d'assistance à maîtrise d'usage (A.M.U.) dans le cadre du projet de nouvelle école (voir zoom).

Création d'un conseil participatif pour l'aménagement des places Jean-Jaurès et de la Fontaine associant usagers, riverains, commerçants et un bureau d'études paysagiste.

Organisation d'une cérémonie d'accueil des nouveaux Pradéens.

Budget participatif annuel de 50 000 € pour permettre aux citoyens de proposer au vote des projets qui leur paraissent importants pour la commune :

- bancs publics, • prairie fleurie,
- sentier pédestre,
- pigeonnier communal,
- aménagement d'une aire de jeux inclusive et street workout,
- mini-rampe de glisse...

Développement de l'information des habitants avec la refonte du magazine municipal.

Expression des oppositions renforcées : publications facebook et magazine.

Organisation des Éco-dialogues chaque automne pour échanger et partager : intervention dans les écoles, film, débats, tables rondes, ateliers ludiques :

- 2021 : Déplacements et mobilités
- 2022 : Bien manger, quels enjeux ?
- 2023 : La sobriété énergétique

 Dynamisation du Conseil municipal enfants et jeunes avec une répartition en commissions pour mener différents projets, tous réalisés :

- journée sans voitures,
- installation de pompes à vélo,
- soutien à des associations locales pour l'acquisition de matériels sportifs pour les enfants handicapés
- organisation d'un Marché « Sport et handicap »
- réalisation d'une vidéo dans le but de récolter davantage de dons,
- construction d'un hôtel à Insectes,
- après-midi jeux intergénérationnel,
- concours photo et collecte de denrées et jouets au profit de la SPA,
- clip vidéo sur les droits de l'enfant,

- premiers secours,
- ramassage des déchets,
- concours Petits patisseries,
- création d'un jardin botanique *Le petit hortus...*



Hôtel à insectes



ZOOM SUR

LES ATELIERS À MAÎTRISE D'USAGE

L'équipe municipale a fait le choix d'associer toutes les parties prenantes dans le projet Nouvelle école afin de faire émerger des propositions constructives qui répondent véritablement aux caractéristiques et besoins de ceux qui y vivent.

Plusieurs ateliers réunissant les équipes enseignantes et d'animation, les ATSEM, les parents d'élèves, les personnels d'entretien, les enfants... ont été menés depuis 2021.



PERSPECTIVES 2024/2026

-  Création d'un Conseil local de la biodiversité constitué d'élus, d'habitants et d'experts. Ce conseil sera mis en place à l'issue de l'A.B.C., début 2024 et sera consulté notamment sur les projets d'aménagement et travaillera sur la mise en place d'un plan d'actions pour la biodiversité.
-  Continuer à co-construire avec les habitantes et les habitants
-  Refonte du site internet de la ville

EXPRESSION DES OPPOSITIONS

AGIR ENSEMBLE NATURELLEMENT

Quels investissements structurants pour la commune ont été réalisés ?

Trop peu. Et pourtant, les besoins sont importants, au niveau sportif, culturel, social.

Les moyens financiers étaient bien présents en 2020. Le dernier budget voté par l'ancienne majorité montrait une croissance forte des financements possibles à affecter à l'investissement.

Trop de temps de réflexion, de discussions, de tergiversations, d'annulations de projet et peu d'actions véritables, voilà le bilan de mi-mandat de la majorité actuelle.

Le projet le plus important à venir porte sur la destruction-reconstruction de l'école. Nous ne soutenons pas ce projet qui va augmenter l'endettement de la commune de 8 millions et priver ainsi le financement d'autres projets nécessaires. Nous pensons qu'il y avait nettement mieux à faire, par exemples une nouvelle école modulaire, ou planifier une construction pro-

gressive en plusieurs phases sur plusieurs années, la situer géographiquement proche des nouveaux habitants...

Nous pouvons aussi émettre beaucoup de doutes sur certaines réalisations/initiatives :

- des supports vélos très inégalement utilisés selon les emplacements et très coûteux ;
- une tentative de fermeture de la route de Montpellier/Mende non reconduite car finalement très peu appréciée ;
- un soutien sans condition à la disparition du rond-point de Girac ;
- pas de réflexion à une alternative à la fermeture trop longue de la déchetterie de Montferrier...

Lorsque la majorité écolo actuelle finira d'errer entre la dystopie et les capucinades nous aurons beaucoup progresser.

voixdopposition@gmail.com

Jean-Marc Lussert, Jean-Luc Poblador, Jean-Louis Thérond, Laurence Gess Lladeres

CITOYENS DE PRADES-LE-LEZ

Bilan de mi-mandat de la liste « Energie Nouvelle »

L'équipe de Madame la Maire a choisi de réaliser, avec l'argent du contribuable pradéen, ce magazine en guise de bilan de mi-mandat.

• Concernant la forme :

Alors que la majorité bénéficie tous les 2 mois d'une large tribune pour valoriser ses actions dans le bulletin municipal, n'aurait-il pas été moralement plus juste d'évoquer

ces trois années dans le bulletin municipal ou, mieux encore, dans un bulletin rédigé et diffusé au frais de l'équipe « Energie Nouvelle » ?

• Concernant le fond :

Contactés 4 jours et demi avant la date exigée de remise de notre analyse, nous n'aurons pas eu le temps de nous exprimer sur le fond, en dépit de ce que prévoit le droit d'expression des oppositions.

Elise Le Roy

Rachid Khenfouf

citoyensdepradeslez@gmail.com

Facebook : CitoyensdePrades-le-Lez



ÉDUCATION

CULTURE

SPORT

MOBILITÉS

Venez échanger avec l'équipe
municipale lors de l'atelier

MI-MANDAT

Bilan & perspectives

SAM. 1^{er} JUILLET 2023
10 h / 13 h - Salle J. Brel

URBANISME

DÉMOCRATIE

SOLIDARITÉ

ENVIRONNEMENT



COMMUNE DE
PRADES-LE-LEZ

Inscriptions possibles par mail :
g.massei@prades-le-lez.fr